



Ligue Nouvelle-Aquitaine du Sport U - Académie de Bordeaux

15 rue de Naudet - CS 10207

33175 GRADIGNAN Cedex

Tél : 05 40 00 89 09

Mail : bordeaux@sport-u.com

Site internet : www.sport-u-nouvelleaquitaine.com

Directeur régional : Patrice Sclear

RÈGLEMENT SPORTIF 2024-2025

CHAMPIONNAT SITE DE BORDEAUX

SPORTS COLLECTIFS



1. Préambule :

Le présent règlement est en vigueur pour l'année universitaire en cours et chaque équipe engagée dans les divers championnats organisés dans l'académie de Bordeaux s'engage à le respecter. En cas d'absence de règlement spécifique FFSU, les règlements fédéraux spécifiques à chaque sport sont appliqués.

2. Organisation des matchs (horaires, forfaits...) :

Consultation des calendriers, résultats et classements :

- Championnat des écoles et championnat en matchs simples :
- <http://sportco.abyss-clients.com/home/NA/BORDEAUX>
- Championnat en triangulaire : sport-u-nouvelleaquitaine.com

Sur place **votre référent est le SUPERVISEUR FFSU**, il est la personne ressource en cas d'interrogations ou de précisions à apporter pour le bon déroulement de votre rencontre. En dehors du match, vous pouvez contacter la LNASU par téléphone : 05 40 00 89 08 ou par mail : bordeaux@sport-u.com

Les créneaux horaires attribués comprennent le temps d'échauffement. Il est **OBLIGATOIRE** de respecter le créneau horaire de votre match pour permettre l'enchaînement des rencontres et l'heure limite de fermeture des installations sportives universitaires. Les ARBITRES et SUPERVISEURS FFSU reçoivent des consignes pour faire respecter les horaires.

SITUATIONS	DÉCISIONS
Absence déclarée d'une équipe (à plus de 24h du match)	Match perdu = 0 pt - pas de pénalités financières
Absence déclarée d'une équipe (à moins de 24h du match)	Forfait = 0 pt - le forfait peut devenir forfait général (si + de 2 forfaits) - amende de 15€ + éventuellement frais d'arbitrage facturés intégralement à l'AS
Absence d'une équipe constatée à l'heure du match sur place	Forfait = 0 pt - le forfait peut devenir forfait général (si + de 2 forfaits) - amende de 30€ + frais d'arbitrage facturés intégralement à l'AS
Retard d'une équipe de MOINS de 15 min	<u>Le match se joue</u> mais devra être terminé à l'heure fixée pour le match suivant
Retard d'une équipe de PLUS de 15 min	<u>Pas de match</u> - match perdu par forfait - facturation des frais d'arbitrage à l'AS
2 forfaits pour une même équipe	<u>Équipe déclarée forfait général</u> - exclusion de la compétition - annulation de tous les matchs déjà joués et retrait des points acquis contre cette équipe - amende de 70€ facturée à l'AS
Équipe incomplète	Voir tableau nombre minimum de joueurs par équipe pour débiter un match - si accord des 2 équipes avant le début du match, la rencontre peut se jouer mais l'équipe fautive aura match perdu avec 0 pt sans sanction financière

3. Présentation des licences FFSU :

LA LICENCE FFSU EST OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER AUX COMPÉTITIONS UNIVERSITAIRES !

Application de la règle nationale : règle 3.5

L'étudiant(e) ne pourra participer aux épreuves organisées par la FFSU qu'après présentation à l'organisateur ou à son représentant (délégué, arbitre) et au capitaine de l'équipe adverse dans le cas des sports collectifs : **de sa licence valide ou d'un justificatif authentifié par la FFSU accompagnés de la carte d'étudiant.**

Adaptation régionale de la règle :

- Chaque capitaine d'équipe (ou enseignant) peut présenter **une liste de joueurs licenciés FFSU certifiée** (signature du président de l'AS) **accompagnée de TOUTES les cartes d'étudiant en cours de validité** (ou carte d'identité + certificat de scolarité).
- Les cartes d'étudiants et/ou pièces d'identité et certificat de scolarité, la licence FFSU avec photo peuvent être sous format numérique (présentation sur smartphone),
- Pour être valide, la licence doit obligatoirement avoir été saisie sur internet : sport-u-licences.com,
- **Notez votre n° licence FFSU car vous en aurez besoin dès le premier match.**
- **Cas d'un étudiant non licencié :** l'étudiant ne peut pas justifier sa qualité de licencié avant le match, **il ne peut pas participer à la rencontre**
- **Cas de fraude sur identité ou fraude sur licence FFSU :** les contrevenants engagent leur propre responsabilité, autant civile que pénale, en cas de fraude. Ils s'exposent aux sanctions suivantes :
 - Exclusion de l'équipe pour toute la saison
 - Fraude de licence : 155 €
 - Sanction prononcée par la commission compétente pour les contrevenants

4. Cas d'absence d'un arbitre officiel :

Règle nationale (guide sportif FFSU) :

En aucun cas l'absence d'un arbitre officiel désigné ne peut entraîner l'annulation d'une rencontre. Son remplacement est soumis aux règles fédérales du sport concerné. À défaut, il conviendra à chaque équipe de proposer un « faisant fonction d'arbitre » obligatoirement licencié FFSU pour l'année. L'arbitre remplaçant dispose, pour la rencontre, de toutes les prérogatives d'un arbitre officiel. Cette règle ne s'applique pas au rugby.

Adaptation régionale de la règle :

Pour tous les sports collectifs sauf le rugby : en aucun cas l'absence d'un arbitre officiel désigné ne peut entraîner l'annulation d'une rencontre. Chaque équipe propose un arbitre et après accord des capitaines, soit un tirage au sort est effectué pour désigner l'arbitre du match soit chaque arbitre officie une mi-temps chacun. En cas de triangulaire ou tournoi à 4 équipes et sans arbitre désigné, l'équipe qui ne joue pas est en charge de l'arbitrage (le cas échéant de la table de marque). Sans accord des capitaines, tirage au sort pour désigner l'arbitre du match.

Cas du rugby : seul un arbitre désigné par la Ligue Nouvelle-Aquitaine du Rugby peut officier sur une rencontre officielle. En l'absence d'un arbitre officiel, seule une personne ayant suivi une formation en arbitrage pourra diriger la rencontre. Sinon la rencontre n'aura pas lieu.

5. Feuille de match :

- Les arbitres et superviseurs FFSU sont seuls responsables de la feuille de match. Toutes les feuilles de match sont accessibles sur notre site : sport-u-nouvelleaquitaine.com (onglet sports co - Bordeaux).
- Toute rencontre doit faire l'objet d'une feuille de match (y compris les forfaits constatés sur place), dans la plupart des cas les superviseurs FFSU remettent les feuilles de match aux capitaines d'équipe sur place au moins 20 min avant le début du match.
- Les feuilles de match doivent être CORRECTEMENT et LISIBLEMENT remplies par le capitaine d'équipe.
- L'arbitre veillera, à la fin du match, à faire signer les capitaines d'équipe en leur signifiant le score.
- Toutes les personnes inscrites sur la feuille de match doivent être **OBLIGATOIREMENT LICENCIÉES FFSU** (licence sportive, dirigeant ou arbitre). **SANS LICENCE, VOUS NE POUVEZ PAS JOUER !**

6. Transmission des résultats :

- En présence du superviseur FFSU, celui-ci récupère la feuille de match et la transmet à la LNASU
- En l'absence du superviseur FFSU, l'arbitre fait signer les 2 capitaines d'équipe et transmet la feuille de match à la LNASU
- En l'absence du superviseur ET de l'arbitre, l'équipe vainqueur transmet la feuille de match à la LNASU par mail : bordeaux@sport-u.com dans les 24h suivant le match

7. Nombre minimum de joueur(se)s pour débiter un match :

Sports	Nombre de joueur(se)s			Durée des matchs	Divers
	Minimum sur le terrain pour débiter le match	Maximum sur le terrain	Maximum pouvant être en jeu		
Basketball match simple	5	5	12	<u>Brassage A 1^{ère} phase et Niveaux 1, 2 & 3 – 2^{ème} phase :</u> - 4x10 min décomptées Champ Écoles : - 4x10 min non décomptées, arrêt chrono sur les 2 dernières min de chaque mi-temps (règlement FIBA)	- 5 FP & 5 FC - Changements sur ballons morts - 2 TM / 3 TM - Règlement FIBA
Basketball triangulaire	5	5	12	<u>Brassage B 1^{ère} phase :</u> - 2x12 min non décomptées, arrêt chrono sur les 2 dernières min de chaque mi-temps (règlement FIBA) - Si égalité, mort subite (dans la limite de 3 min), pas d'entre deux, alternance possession / au-delà 3 min encore égalité, match nul prononcé - Équipe ne jouant pas = table de marque	- 4 FP & 4 FC - 1 TM par mi-temps et par équipe - Changements à la volée sauf sur les 2 dernières min : changements sur ballons morts - Si une équipe absente = match simple
Football à 11	8	11	16	- 2x45 min	- Remplacements illimités - Match à élimination directe : tirs aux buts directs
Foot à 8 féminin	7	8	12	- 2x30 min	- Remplacements illimités - Match à élimination directe : tirs aux buts
Futsal	5	5	12	- match simple 2x15 min	- Triangulaire : 1x15 min
Handball match simple	5	7	14	<u>Champ Écoles, Brassage A 1^{ère} phase et niveau 1&2 – 2^{ème} phase :</u> - 2x30 min	- Match à élimination directe : jets de 7m
Handball triangulaire	5	7	14	<u>Brassage B 1^{ère} phase et brassage unique féminin 1^{ère} phase :</u> - 2x15 min (avec 3 min de mi-temps) - Si une équipe absente = match simple	- 5 min de pause entre 2 matchs - 1 TM par match et par équipe - Exclusion : 2 min

Règlement sportif 2024-2025

Rugby Masculin à 15	11	15	22 pour écoles 30 pour champ U	- 2x35 min - remplacements illimités - mêlée simulée à 8 - règlement FFR catégorie C	- Durée du match peut être réduite après accord des enseignants et/ou capitaines
Rugby à 10	8	10	15	- 2x20 min si match simple - 2x10 min par match si tournoi (max 90 min)	- remplacements illimités - mêlée simulée à 5 - règlement FFR catégorie D
Rugby à 7		7	13	- 2x7 min - remplacements illimités	- Mêlée jouée à 3 sauf décision arbitrale
Ovale U féminin		7	13	- Sur ½ terrain - En tournoi : 1x15 min ou 1x10 min (en fonction du nb équipes et nb de matchs)	- Remplacements illimités - Mêlée simulée à 3 - Règles adaptées par les arbitres
Volleyball match simple	5	6	12	<u>Champ Écoles.</u> <u>Brassage A 1^{ère} phase</u> <u>et tout niveaux 2^{ème} phase :</u> - 2 sets gagnants de 25pts (2 pts d'écart) - Set décisif de 15 pts (2 pts d'écart dans la limite de 21 pts)	- Victoire 2 sets à 0 = 3 pts - Victoire 2 sets à 1 = 2 pts - Défaite 2 sets à 1 = 1 pt - Défaite 2 sets à 0 = 0 pt - Forfait = - 1 pt
Volleyball triangulaire	5	6	12	<u>Brassage B 1^{ère} phase :</u> - 2 sets de 15 pts (sec, point décisif), set décisif de 5 pts (sec, point décisif)	- Victoire 2 sets à 0 = 3 pts - Victoire 2 sets à 1 = 2 pts - Défaite 2 sets à 1 = 1 pt - Défaite 2 sets à 0 = 0 pt - Forfait = - 1 pt

8. Comptage des points dans une poule :

SPORTS	NB DE POINTS
Football à 11 - Foot à 8 féminin - Futsal	Victoire = 4 pts Nul = 2 pts Défaite = 1 pt Forfait = 0 pt
Handball - Rugby - Basketball triangulaire (même si absence d'une équipe)	Victoire = 3 pts Nul = 2 pts Défaite = 1 pt Forfait = 0 pt
Basketball	Victoire = 2 pts Défaite = 1 pt Forfait = 0 pt
Volleyball	Victoire 2 sets à 0 = 3 pts Victoire 2 sets à 1 = 2 pts Défaite 2 sets à 1 = 1 pt Défaite 2 sets à 0 = 0 pt Forfait = - 1 pt

9. Cas égalité :

SITUATIONS	DÉCISIONS
Égalité entre 2 équipes dans une poule	Prise en compte dans l'ordre : 1. Du résultat ayant opposé les 2 équipes 2. Si l'égalité persiste, goal-average général (en cas de forfait général d'une équipe, annulation de tous les scores et points acquis lors des rencontres précédentes)
Égalité de plus de 2 équipes dans une poule	On fait un classement pour ces 3 équipes en prenant en compte dans l'ordre : 1. Les résultats entre ces 3 équipes 2. Le goal-average entre ces 3 équipes 3. Si l'égalité persiste : goal-average général

10. Demande de report de match :

ATTENTION les reports seront étudiés par sport et en fonction des disponibilités des installations sportives

Procédure de demande de report :

- **Demande à formuler obligatoirement 48h avant la date initiale du match en question :**
 1. Contacter par mail la LNASU pour obtenir son accord, la LNASU est libre de refuser un report de match si cela devait impacter le bon déroulement du championnat
 2. La LNASU propose, suivant les contraintes de planning, un ou plusieurs reports
 3. Après accord de la LNASU, contacter l'équipe adverse pour accord de report
 4. L'équipe à l'origine de la demande de report informe la LNASU de l'accord des 2 équipes sur la date de report - si pas d'accord, la LNASU décidera de la date limite pour jouer le match
 5. La LNASU officialise le report en confirmant par mail aux équipes et en mettant à jour le calendrier sur le site dédié
- **Nombre limité de report par équipe et par phase = 2 reports autorisés** (les demandes de report suivantes seront considérées comme forfait)
- Match reporté non joué : si un match reporté ne se joue pas avant la date limite imposée par la LNASU, l'équipe n'ayant pas pu jouer initialement aura match perdu avec 0 point

11. Règle des joueur(se)s brûlé(e)s :

Valable uniquement en championnat d'académie

2 licences extérieure (joueur ou joueuse licencié(e) dans une autre AS affiliée FFSU) ou individuelle (joueur ou joueuse licencié(e) à la LNASU car n'ayant pas d'AS affiliée FFSU dans sa formation universitaire) sont autorisées par feuille de match, sauf pour le hand par liste élargie et sauf pour le rugby 1 licence extérieure/individuelle.

12. Réclamations - réserves - sanctions :

Valable uniquement en championnat d'académie

Toute réclamation/réserve doit être formulée par écrit sur la feuille de match en présence des arbitres, du capitaine adverse et du superviseur FFSU.

Cette réclamation/réserve devra être confirmée par mail : bordeaux@sport-u.com dans les 24h suivant la rencontre. Sans mail de confirmation, elle ne sera pas recevable.

Sanctions :

- **Toute exclusion lors d'un match entraine OBLIGATOIREMENT une suspension pour le match suivant.**
- L'arbitre et le superviseur FFSU doivent adresser un rapport par mail : bordeaux@sport-u.com à la LNASU dans les 24h suivant la rencontre.

- La commission régionale de discipline de 1ère instance décidera de convoquer le joueur fautif ainsi que les officiels. La convocation se fera par mail, elle sera adressée à l'étudiant concerné et une copie sera adressée au capitaine de l'équipe, à l'enseignant référent ainsi qu'à l'AS. La sanction sera communiquée par mail à l'étudiant concerné. Enfin, elle pourra proposer une extension de la sanction à la fédération du sport concerné en fonction de la nature de l'incident.

13. Informations diverses - rappels :

Calendriers - résultats - classements :

Toutes les informations sont accessibles sur les sites suivants :

<http://sportco.abyss-clients.com/home/NA/BORDEAUX>

OU

www.sport-u-nouvelleaquitaine.com

Onglet sports co - Bordeaux - Bouton sport concerné

Contacts / LNASU Bordeaux			
Sports concernés :	Référent :	Coordonnées :	En cas d'urgence le soir du match :
Football, Foot à 8 féminin, Futsal et Rugby	Laurent Queyret	05 40 00 89 08 lqueyret@sport-u.com	06 70 84 83 41
Basketball, Handball et Volleyball	Clémence Castet	05 40 00 88 97 ccastet@sport-u.com	06 74 80 66 57
Mail commun : bordeaux@sport-u.com			

Site officiel régional : sport-u-nouvelleaquitaine.com

Site licences : sport-u-licences.com

Site national : sport-u.com

 Inasu.bordeaux

 ffsu_bordeaux